

ANNEE SCOLAIRE 2025 2026
Circonscription Lyon-Vaise/Tassin
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE Maternelle Victor Hugo 10, rue de la Vuldy 69290 Saint Genis les Ollières	
Date	Jeudi 5 MARS 2026 18h30
Commune Saint Genis les Ollières	

Participants	prénom, nom, fonction
- Présidente de séance : Béatrice MIRAMAND, Directrice - Enseignantes : MARA Nathalie FEUILLET Elise TRIPETZKY Angeline MALLET Agnès TANCRE Delphine - Parents élus : Mme Achaintre Mme Toulet Mme Touquet Mme Ferrari M. Bourru Mme Toulet Mme Gevrey - Mairie : Mme ROCHE Joëlle (Adjointe aux Affaires Scolaires) Mme CARLIN Marie Françoise (Responsable des Affaires Scolaires) Mme Bouvier Françoise (conseillère municipale) - ATSEM : Mme DA SILVA Elisabeth	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
------------------------	------------------------------

- Madame BOUCHUT, I.E.N
- Mme ChAUDIER Alexandra , enseignante PS
- Mme LARDIERE Mélissa, enseignante GS
- Mme THEL DDEN

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte rendu
- Organisation pédagogique : projets, programme EVAR, semaines de la maternelle
- Prévision des effectifs / Inscriptions 2026-2027/Rentrée échelonnée
- Fonctionnement de la coopérative d'école
- Mairie : point sur les crédits
- Fête de l'école
- Questions des représentants de parents d'élèves posées en amont du conseil d' école

Rédaction du procès-verbal

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu du conseil d'école du jeudi 6 novembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Organisation pédagogique : projets, programme EVAR, semaines de la maternelle

Le corps enseignant présent a présenté les activités les plus significatives qui ont eu lieu ou qui vont avoir lieu au cours de l'année scolaire.

Projet d'école et évaluation de l'école

Le nouveau projet d'école, **outil d'apprentissage au service de la réussite de tous les élèves**, doit être rédigé d'ici septembre 2026 et couvrira la période jusqu'en 2030. Il s'appuie sur la réflexion menée dans le cadre de l'évaluation de l'école.

Cette évaluation a eu lieu l'année dernière et a eu pour objectif de mesurer les points forts et les points de vigilance de l'école, à travers quatre axes de réflexion.

Des échanges ont eu lieu avec des évaluateurs externes. Le bilan a été très positif : l'école fonctionne très bien, avec une forte implication de l'équipe enseignante. Toutefois des axes de progrès ont été dégagés :

*Un point d'amélioration a été identifié concernant le parcours d'apprentissage des élèves : à l'entrée au CP, les évaluations ont montré la nécessité de travailler davantage les compétences : « comprendre des mots à l'oral » et « résoudre des problèmes »

*La poursuite et l'élargissement de l'harmonisation des outils et supports d'apprentissage : par exemple élaboration de progression en langage et notamment en vocabulaire : choix de corpus de mots appris en petite section, en moyenne section et en grande section

Semaines de la maternelle

L'école participe aux Semaines de la maternelle, opération nationale, du 4 au 18 mars 2026. C'est une première depuis de nombreuses années.

Le thème retenu est « **Grandir ensemble : égalité filles-garçons** ».

L'objectif est d'ouvrir l'école aux familles, de les informer et de les impliquer, de montrer le travail réalisé et de renforcer la confiance entre les familles et l'école. Le programme comprend notamment une conférence sur l'égalité filles-garçons et un atelier pratique pour les enseignants.

Ce travail s'inscrit dans le nouveau projet d'école.

Programme ÉVAR

Le programme ÉVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle) est mis en œuvre dans les écoles cette année et sera suivi jusqu'au collège. En maternelle, trois séances annuelles sont prévues, abordant différents sujets :

- le vocabulaire du corps humain,
- l'identification des personnes de confiance,
- apprendre aux enfants à dire non fermement lorsqu'ils ne sont pas d'accord,
- le travail sur les sentiments et les émotions,
- ainsi que l'égalité filles-garçons.

Projet autrice-illustratrice et plasticienne

Marie Quentrec, autrice-illustratrice et plasticienne, est intervenue à raison de deux séances par classe.

ANNEE SCOLAIRE 2025 2026

Lors de la première séance, elle a présenté son travail en détail, notamment à l'aide de peluches représentant les personnages de ses histoires, ainsi que des dessins montrant ses personnages et leurs expressions.

Lors de la deuxième séance, les enfants ont inventé une histoire autour d'un personnage qu'ils avaient choisi en classe, puis ont essayé, avec son aide, de dessiner ce personnage au fil du récit.

Ce projet a été financé par la mairie à hauteur de 1 996 €. Nous la remercions pour ce financement .

Spectacle « À l'école des émotions »

Un spectacle sur les émotions, intitulé « À l'école des émotions » et proposé par la compagnie « Trouver des mots », aura lieu en mars à l'Escale. Il comprend des chansons accompagnées de gestes que les enfants peuvent reproduire.

Un tableau des émotions sera remis aux enseignantes afin de poursuivre le travail en classe avec les enfants.

Fête du court métrage

L'école participe à la Fête du court métrage, opération nationale qui célèbre cette année sa 10^e édition. C'est la deuxième participation de l'école, en partenariat avec la médiathèque. Les projections auront lieu à l'Escale, sur écran géant, le lundi 30 mars.

Le film retenu est *Le Jardin merveilleux*.

Projets Grande Section

Les élèves de Grande Section bénéficient de séances de natation une fois par semaine, le jeudi, jusqu'au 11 juin, encadrées par deux maîtres-nageurs visiblement très impliqués et professionnels.

L'école remercie les parents bénévoles qui accompagnent ces séances.

Projet nature

Un projet nature a été mis en place en partenariat entre l'école, l'inspection et la Métropole, avec l'intervention de la MNLE pour les classes de Grande section . Il comprend trois séances :

- Les enfants se sont rendus au Ratier pour une activité « palette de couleurs » consistant à reconnaître les couleurs dans la nature.
- En classe, ils ont fabriqué des instruments avec des éléments naturels dans le cadre d'une activité de « musique verte ».
- En extérieur, ils ont travaillé sur le cycle de vie de l'arbre, la recherche de feuilles de différentes formes, des comptines et des jeux.

Une journée de restitution du projet nature aura lieu à Saint-Genis-les-Ollières en juin .

Liaison maternelle-élémentaire

Plusieurs temps forts rythment la liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire au cours de l'année :

- un cross organisé en début d'année

ANNEE SCOLAIRE 2025 2026

- une rencontre de lutte le 24 mars, sur la journée entière, réunissant 12 équipes composées d'enfants de Grande Section et de CP mélangés
- le carnaval le 20 mars, journée déguisée au cours de laquelle les élèves de maternelle défilent dans la cour de l'école élémentaire, puis les élémentaires viennent défiler dans la cour de la maternelle, avec préparation de crêpes le matin par les enfants et dégustation l'après-midi en classe
- et enfin une rencontre d'athlétisme en fin d'année.

Sorties scolaires

Les sorties scolaires suivantes sont prévues, en lien avec le thème de l'année scolaire « les 4 éléments » :

classes de B Miramand et A Chaudier : le vendredi 24 avril, les élèves se rendront à la GAEC du Bonheur, ferme pédagogique située à Saint-Martin-en-Haut. Au programme :

- visite de la ferme,
- ateliers parcours sensoriel,
- jeux de loto sur les animaux,
- atelier de fabrication de beurre
- et dégustation de lait.

classe de N Mara : le 29 mai, les élèves visiteront Touro parc à Romanèche-Thorins,

classes de GS de A Tripetzky et C Nérieux-Sauret et classes De A Mallet et D Tancre :

deux sorties sont prévues au rucher pédagogique de Châtillon-sur-Chalaronne, le 19 mai (GS) et le 15 juin (autres classes). Les enfants visiteront le verger, observeront les ruches, mettront du miel en pots qu'ils rapporteront chez eux, et fabriqueront une ruche et une bougie en cire d'abeille.

Prévision des effectifs /Inscriptions 2026-2027/Rentrée échelonnée

La fréquentation de l'école est en hausse depuis la rentrée, avec 4 enfants supplémentaires depuis le début de l'année scolaire, portant l'effectif actuel à 195 élèves.

En perspective de la prochaine rentrée : 62 élèves de Grande Section partiront en CP, dont 2 ou 3 qui changeront d'école. Les 69 élèves de Petite Section passeront en Moyenne Section et les 64 élèves de Moyenne Section passeront en Grande Section. L'école comptera un minimum de 7 classes.

Concernant les inscriptions en Petite Section, la procédure se déroule en deux étapes : un document à retirer et à compléter auprès de la mairie, puis un rendez-vous avec la directrice, au cours duquel un guide est remis aux parents. Ce guide aborde notamment le rythme de l'enfant à l'école, la différence entre temps scolaire et temps méridien, et des conseils pour préparer la rentrée.

Dans le cadre d'un partenariat avec la crèche Belin-Beline, les enfants viendront visiter leur future classe et rencontrer leur maîtresse courant juin. Une visite de l'école est également organisée le 26 juin de 17h à 19h avec les parents et les enfants. Un livret comprenant des photos de la maîtresse, de l'ATSEM et des différents lieux de l'école sera remis aux enfants à cette occasion. Le personnel de la cantine sera présent pour faire visiter le restaurant scolaire.

ANNEE SCOLAIRE 2025 2026

La rentrée du mardi 1^{er} septembre 2026 sera échelonnée : les élèves de Petite Section seront accueillis par tiers sur trois jours, en journée complète avec cantine.

Fonctionnement de la coopérative d'école

L'OCCE permet à l'école de gérer des fonds. L'organisme contrôle les comptes. Dans les faits, il est nécessaire de tenir un registre de comptes, puis d'établir un bilan comptable en fin d'année, validé par les parents élus et les enseignants.

Mairie : point sur les crédits

Cette année est particulière en raison des élections municipales. La loi de finances a été votée après validation du budget. Le budget est neutre du fait des élections : en matière d'investissement, seul le nécessaire a été voté. Un budget supplémentaire sera voté avant fin juin.

Le budget prévisionnel 2026 validé pour l'école maternelle se décompose comme suit :

Investissements — Total : 4 000,00 €

- Matériel informatique TBI : 4 000,00 €
- Mobilier école : 0 €
- Autres immobilisations corporelles (matériel sport, jeux cour) : 0 €

Fonctionnement — Total : 12 456,00 €

- Dotation élèves maternelle (193×42 €, rentrée 2025) : 8 106,00 €
- Autres fournitures non stockées (pharmacie) : 250,00 €
- Autres matières et fournitures (draps couchettes) : 100,00 €
- Transport collectif (piscine) : 4 000,00 €

Subventions activités pédagogiques OCCE — Total : 4 576,00 €

- OCCE dotation élèves ($193 \times 3,50$ €) : 676,00 €
- Participation sorties et spectacles (7,25 €/enfant) : 1 400,00 €
- Transport sorties : 2 500,00 €
- Projet école : 0 €

Total des dépenses de fonctionnement : 17 032,00 €

Fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le 19 juin 2026. Les moments de vie de classe seront organisés par l'école, mais à une date différente.

Réponses aux questions des représentants des parents d'élèves posées en amont du conseil d'école

Les goûters proposés par le périscolaire pour les enfants de maternelle ne suffisent pas à plusieurs enfants. Ils ont encore faim quand certains parents les récupèrent et nous aimerions que les quantités soient ajustées en conséquence.

Un fruit ou une compote avec un laitage ou du fromage et du pain ou des biscuits est systématiquement donné, ce qui est censé suffire si les enfants mangent correctement à midi. La quantité paraît adaptée et le goûter est équilibré.

Des demandes individuelles des parents peuvent toutefois être adressées afin de voir ce qui peut être fait.

Une classe de maternelle est confrontée à l'absence successive de plusieurs maîtresses. Nous sommes certains que vous faites le maximum pour gérer au mieux cette situation. Néanmoins, certains parents de cette classe aimeraient savoir ce qui est mis en place par rapport au suivi pédagogique des élèves.

Une remplaçante a les mêmes fonctions qu'une enseignante titulaire. La maîtresse et la remplaçante se mettent en rapport afin d'assurer la continuité du programme. La remplaçante est également en lien avec Angeline, l'autre maîtresse de Grande Section et avec la directrice, notamment pour le suivi des élèves à besoins particuliers. Le programme étant prévu à l'avance, il n'y a pas eu de retard d'apprentissage. Depuis la rentrée 2 jours de classe n'ont pas été remplacés. Les deux remplaçantes sont aussi en contact entre elles concernant ce qui est mis en place.

Nous souhaitons rappeler ici qu'une conférence organisée par l'APE aura lieu le 21 avril 2026 à l'Escale afin d'aider à mieux repérer et gérer les troubles du neuro-développement de l'enfant (TDAH, autisme, dyspraxie...). Le corps enseignant étant en première ligne dans ce combat de chaque instant, nous vous réservons autant de places que nécessaire. L'inscription est obligatoire, mais gratuite, et elle peut d'ores et déjà se faire directement sur notre site internet. Nous vous remercions chaleureusement de votre participation.

Fin de séance : 20h10

Prénom, nom :

Secrétaire : Mme ACHAINTRE

Date : 05/03/2026

Signature : Mme Achaintre

Prénom, nom **du directeur d'école :**
Béatrice MIRAMAND

Date : 05/03/2026

Signature : B Miramand